

Piratage du PSN: Sony présente son programme de dédommagement

Sony vient de détailler son offre de dédommagement en direction des abonnés au service en ligne Playstation Networks (PSN) qui [reprend du service](#) après une interruption d'un mois suite au [piratage du réseau de Sony](#). L'offre '**Welcome Back**' du constructeur de la PS3 vise donc à remercier les clients de leur patience et fidélité afin de calmer les mécontentements et limiter au maximum les désabonnements.

En France, les joueurs en ligne pourront donc télécharger gratuitement **deux jeux PS3 et/ou PSP** (on trouvera la courte liste des titres proposés sur cette [page](#)) depuis le Playstation Store. Ce qui pourrait nécessiter encore quelques jours de patience, le 'Store' étant lui aussi remis en service progressivement.

Outre les titres de jeux gratuits, les abonnés PSN auront également droit à des **plages d'abonnement gratuites** (ce qui est bien le moins après un mois d'interruption) : 30 jours à PlayStation Plus pour les non abonnés, 60 jours pour les abonnés, et 30 jours également d'accès gratuits aux clients du service de téléchargement de musique Music Unlimited. Pour le reste, « *nous travaillons sur une offre 'Welcome Back' pour le PlayStation Home dont nous publierons les détails une fois qu'elle sera confirmée* », indique Sony sur sa page de blog. A quelques nuances près, le programme Welcome Back est similaire à l'Europe et aux Etats-Unis. Le rétablissement des services en Asie, notamment au Japon, devant s'effectuer plus tard pour des raisons non explicites.

En revanche, pas un mot, pour l'heure, sur les éventuelles conséquences et mesures à prendre face au **piratage des données personnelles** des quelques 100 millions de comptes (dont [5 millions en France](#)) ouverts sur les différents services en ligne de Sony (PSN, Qriocity, SOE, Music Unlimited...). Le constructeur nippon a notamment reconnu que des informations bancaires propres aux numéros de cartes de paiement avaient été dérobées. Ce qui pourrait, selon l'Institut Ponemon, coûter à Sony jusqu'à 300 dollars par compte piraté. Dans ce cadre, Sony a provisionné jusqu'à 1 million de dollars par compte pour supporter les conséquences des vol d'identité numérique et poursuites judiciaires éventuelles. Un trésor de guerre réservé au seul marché nord-américain.